

DELIBERATION
SEANCE DU BUREAU DU 9 FEVRIER 2017

Nombre de Conseillers : 19
En exercice : 19
Présents : 15
Pouvoirs : 0
Votants : 15

Date de convocation du Bureau Communautaire :
Le 03/02/2017

Le 9 février 2017, le Bureau communautaire, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Jean-Claude AUBERT, Brigitte COULON, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Bernard GRISON, Vincent LAUTIER, Raymond MOUSSY, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Bernard REY, Any SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI.

Absents/Excusés : Christian BAISE, Marie Jeanne BEGUET, Martial THEVENET, Frédéric VALLOS.

Assistaient : François DUVILLARD (St Didier de Formans), David POMMIER (Villeneuve), Daniel VIGNARD (Savigneux), Patrick LOUAHALA (DGS).

Secrétaire de séance : Daniel DOMPOINT

OBJET : CULTURE-PATRIMOINE – Pays d'art et d'histoire 2017 – Demandes de subventions auprès de la DRAC Auvergne-Rhône Alpes

En l'absence de Mme Marie-Jeanne BEGUET, Vice-Présidente en charge de la Culture et du Patrimoine, Mr Bernard GRISON, Président, rappelle que la mise en œuvre du label Pays d'art et d'histoire fait l'objet d'une convention avec le Ministère de la Culture et de la Communication (DRAC) qui prévoit le financement d'actions de médiation structurantes.

L'année 2017 porte tout particulièrement sur l'extension du Pays d'art et d'histoire ainsi que sur l'aménagement de dispositifs d'interprétation liés aux projets touristiques. Ils impliquent les dépenses suivantes :

- Programmation culturelle annuelle : ateliers créatifs jeune public et adultes, animations dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine et des Journées nationales de l'Archéologie, Journées européennes des Métiers d'Art, etc...
- Poursuite de la formation des guides conférenciers sur le handicap (2017 : auditif).
- Création d'outils pédagogiques pour les scolaires (modules d'architecture et urbanisme pour permettre de proposer des séances dans les écoles des communes).
- Communication sur les différentes manifestations patrimoniales (dépliant JEP, rendez-vous aux jardins, brochure scolaire) et publications du Pays d'art et d'histoire (Centenaire de Cibeins phase 2 et dossier d'extension).
- Extension du PAH à l'ensemble de la Communauté de communes Dombes Saône Vallée (poste d'assistant, inventaire et reportage photographique).
- Dispositifs d'interprétation : module numérique sur le parlement de Dombes, aménagement de l'espace d'introduction du musée de cire, scénographie de la maison éclusière de Parcieux.

Le coût de ces actions pour 2017 est estimé à 318 000 € comprenant la masse salariale.

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire, à l'unanimité :

- ✓ **APPROUVE** la programmation 2017 des actions suivantes dans le cadre du label Pays d'art et d'histoire ainsi que leur plan de financement :

Action	Dépenses HT	Financements DRAC	Financements Région et Département
Programmation culturelle	9 000	2 000	
Formation	3 000	1 000	
Création d'outils pédagogiques	4 000	1 500	
Edition de documents de communication	23 000	4 500	
Recherche pour l'extension du Pays d'art et d'histoire	29 000	9 000	
Dispositifs d'interprétation	172 000	12 000	
Masse salariale	78 000		
Total	318 000	30 000	115 750
Reste à charge CCDSV	172 250		

- ✓ **SOLLICITE** pour cette programmation 2017, les aides de la DRAC Auvergne-Rhône Alpes ;
- ✓ **MANDATE** le Président pour effectuer toutes les démarches et signer tous les documents nécessaires à ces demandes de subventions.

- 6 MARS 2017

A Trévoux, le 09/02/2017

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20170209-2017B04-CP
Affichage le :

- 6 MARS 2017

**Le Président,
Bernard GRISON**

**Pour le Président empêché
Le Vice-Président**

